HORS-SÉRIE

le Journal de Saint-Rémy-de-Provence

Journal d'information de la ville de Saint-Rémy-de-Provence | 2014/2017

2014/2017 Le bilan de mi-mandat

Édito d'Hervé Chérubini

À mi-parcours de notre mandat municipal, il nous a paru essentiel de faire un bilan de notre action, pour faire part aux Saint-Rémois de l'avancée des dossiers qui les concernent.
Parce que le *Journal de Saint-Rémy-de-Provence* est un rendez-vous régulier auquel vous êtes habitués, à la forme familière et chaleureuse, c'est dans ce numéro hors-série que nous faisons ce bilan d'étape.

Le programme que nous avons proposé aux Saint-Rémois en 2014 comptait 20 engagements forts ; 12 d'entre eux sont d'ores et déjà réalisés ou en passe de l'être.
Mais plus qu'un passage en revue des thématiques abordées par la municipalité, plus qu'une simple rétrospective, ce hors-série est aussi l'occasion de réexpliquer notre projet pour Saint-Rémy, ainsi que nos choix politiques, dans un contexte national difficile, où nous maintenons notre cap malgré des ressources financières et des moyens humains en forte baisse.

Ce projet, c'est celui d'un Saint-Rémy dynamique et responsable, fier de son passé, ouvert sur l'avenir et la modernité : grâce à des infrastructures rénovées et performantes, grâce à un programme de transition énergétique, grâce à des services efficaces à la population, dans un cadre de vie attractif, préservé, respectueux de son patrimoine historique et naturel et de son identité.

C'est aussi un projet tourné vers les Saint-Rémois, de tous âges et de toutes les catégories socio-professionnelles, pour répondre à leurs besoins en matière de proximité, de logement, d'éducation, de protection, de sécurité, d'accessibilité, d'épanouissement culturel, physique, festif…

Saint-Rémy compte de précieux atouts, historiques, environnementaux, culturels mais aussi humains, que bien des communes nous envient. Nous les valorisons sans cesse, au bénéfice de tous.

Bonne lecture !

Hervé CHÉRUBINI

Maire de
Saint-Rémy-de-Provence
Président de la
Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

2 TRAVAUX | URBANISME | TERRITOIRE | 3 ENVIRONNEMENT | FINANCES | 4 JEUNESSE | 5 LIEN SOCIAL | SÉCURITÉ | VIE ASSOCIATIVE | 7 PATRIMOINE | CULTURE

VILLE DE Saint-Rémy DE PROVENCE

Élus référents :

Yves Faverjon, premier adjoint au maire chargé de l'économie, du tourisme et du personnel communal
Vincent Oulet, adjoint au maire chargé des travaux, des marchés publics et des régies eau et assainissement
Jacques Guénot, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'agriculture
Mireille Raybaud, adjointe au maire chargée de la santé et du logement
Michel Giovannetti, adjoint au maire chargé des associations, des festivités et des sports
Michel Blanc, conseiller municipal délégué à la circulation et à la signalétique
Yves Nègre, conseiller municipal délégué aux services techniques

Travaux

Des équipements et des infrastructures modernisés

Rénovation du chemin de la Combette

En 3 ans, la ville a effectué de nombreux travaux pour rénover les voiries, les équipements publics et les réseaux. Elle poursuit ainsi une dynamique d'investissements menée depuis une dizaine d'années pour améliorer le cadre de vie des Saint-Rémois et renforcer l'attractivité de la commune, en phase avec notre époque.

Très étendue, la commune compte près de 200 km de voies qui nécessitent un entretien constant. Rénover les voiries urbaines est particulièrement long et coûteux car ces chantiers s'inscrivent dans des projets incluant également les réseaux souterrains (humides et secs), le stationnement, l'éclairage public, le mobilier urbain…
Dans le centre ancien, la ville achèvera ainsi au printemps la sixième et dernière tranche de rénovation des ruelles (1 million d'euros par tranche). De même, le chemin de la Combette a été rénové en 2014 (560 000 euros) et l'avenue Charles-Mauron l'est actuellement.
Au total, près de 4 millions d'euros ont été consacrés à la voirie depuis 2014, avec des voies refaites (chemins Monplaisir, Gaulois, Prat-Cros, av. du Souvenir français…), des trottoirs rénovés (Av. Van Gogh, Bds Marceau et Victor-Hugo), le parking Camille-Dourguin réhabilité, des berges réaménagées…
En matière de réseaux, la ville a aménagé la station de captage des Paluds pour sécuriser la ressource en eau (100 000 euros) et installé des stabilisateurs de pression dans la partie basse de la commune pour réduire le risque de rupture des canalisations (50 000 euros).
Elle a également poursuivi l'extension du réseau d'eau potable dans le quartier des Jardins (chemins de Bourbourel et du Mas de Moular – 100 000 euros).
Par ailleurs, la ville est intervenue dans de nombreux quartiers pour renforcer la capacité des réseaux d'eau et/ou d'assainissement (quartier Ranjarde, Plantier-Major, rues de l'abbé Paulet, Roger-Salengro, Michel-de-Servan, Michelet, Lavoisier, chemins de Monplaisir, du Mas de la Vierge…).
Pour les paysages, la ville participe également à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques entre le centre ville et la Caume, pour un montant de 48 000 euros. ■

ET AUSSI…

- **Rénovation et extension de la salle Jean-Macé** (600 000 €)
- **Rénovation de la couverture de l'hôtel de ville** (étanchéité et isolation) et badigeon des façades nord et est (133 000 €)
- **Travaux sur le bâtiment est de l'ancienne école de la Libération** (toitures, étanchéité, volets, enduit façade) et extension de la police municipale (85 m²)
- **Rénovation de la salle de la Gare**
- **Création d'une buvette et remplacement de la toiture au stade Jan-Léger**
- **Remplacement du sol souple multisport du gymnase du Cosec**
- **Réfection de l'étanchéité de la toiture du Club de l'amitié**
- **Numérotation des routes et chemins**
- **Installation de barrières pour faciliter les déviations lors des manifestations festives**

Urbanisme

Des logements pour les Saint-Rémois

Maintenir le dynamisme de Saint-Rémy nécessite notamment de permettre aux Saint-Rémois de rester vivre dans leur commune. Dans ce but, les projets de construction de logements à des coûts abordables (location et accession à la propriété) suivent leur cours : alors que l'éco-hameau d'Ussol doit voir le jour en 2018, le travail de la commission des Cèdres avance.

La municipalité s'est engagée à créer des parcelles individuelles abordables au quartier d'Ussol, au sein d'un éco-hameau. Les travaux de viabilisation doivent débuter d'ici la fin de l'année. En 2018, l'avenue de la Libération sera aménagée avec un cheminement piéton et déplacement doux dédié. Les parcelles (entre 30 et 35) seront mises en vente en 2018 et les premières constructions débuteront en 2019.
Le projet figure au budget annexe 2017 de la commune. Financièrement, c'est pour elle une opération blanche : l'intégralité des frais engagés (y compris les pénalités dues au retrait du projet précédent) seront à terme récupérés dans la vente des parcelles.
La commission extramunicipale des Cèdres continue son patient travail de définition du projet à réaliser dans ce quartier situé à proximité du centre ancien.
Fruit d'une réflexion menée depuis 3 ans, le cahier des charges sera bientôt rédigé. Une étude paysagère a été effectuée, qui sera complétée sous peu par une étude géologique et une étude portant sur la circulation et le stationnement.
Les éléments-clés du projet ont été définis au printemps 2016 : **maintien de la capacité actuelle de stationnement** pour les Saint-Rémois et les visiteurs, périmètre du projet, types de logements attendus, hauteur des bâtiments, prise en compte des contraintes énergétiques, 25% de logements sociaux, stationnement supplémentaire pour les habitants.
Le projet définitif sera soumis à concertation publique d'ici 2018. ■

Achèvement de la construction de 22 logements sociaux dans le quartier des Bastides de Saint-Rémy, attribués au 1er semestre 2015 (13 Habitat).

UN URBANISME MAÎTRISÉ

Le Plan local d'urbanisme, document qui encadre le développement urbain de la commune pour une quinzaine d'années, est un des leviers qui permet de conforter le dynamisme de Saint-Rémy tout en protégeant les patrimoines bâti et naturel.
Bien que le PLU ait été retardé par de nouvelles contraintes préfectorales très coûteuses, liées à l'hydraulique (voir Journal n°38), il n'y aura la plupart du temps pas de changement notable pour les Saint-Rémois dans leurs démarches administratives de permis de construire.

Territoire

La commune ancrée dans son territoire

Le destin de Saint-Rémy est étroitement lié à celui du territoire des Alpilles. Avec la réforme territoriale menée par l'État depuis 2008, de nouvelles compétences ont été transférées à la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles au 1er janvier.

Désormais, la CCVBA se développe et rationalise les services des 10 communes qui la composent, tout en maintenant un service de proximité sur son territoire.
Après les déchèteries, elle s'est vue confier au 1er janvier le tourisme et la collecte des déchets. Et après l'assainissement en 2015, elle est désormais en charge de l'eau potable. Ces nouvelles compétences s'ajoutent à celles du développement économique, qui s'illustre notamment avec la relance de la filière amandes, et du soutien aux commerces de proximité.
Pas de grand changement pour les Saint-Rémois : si les agents ont été transférés, les consignes de tri sont identiques. Seuls changent les numéros de téléphone !

Par ailleurs, une nouvelle étape a été franchie pour le Parc naturel régional des Alpilles dont le siège, la Maison du Parc, a été achevé et inauguré en octobre 2016. L'aboutissement d'une aventure humaine, administrative et architecturale initiée à l'été 2005, à laquelle la ville a activement participé. ■

Inauguration de la Maison du Parc naturel régional des Alpilles

Élus référents :

Gisèle Perrot-Ravez, adjointe au maire chargée de l'hydraulique agricole et de l'environnement
Stephan Guignard, conseiller municipal délégué à l'énergie
Jacques Guénot, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'agriculture
Pierre Lapeyre, conseiller municipal délégué aux commissions de sécurité et d'accessibilité, aux relations avec les sociétés de chasse et pêche et le comité feux et forêts

Environnement

Saint-Rémy responsable

La municipalité a fait des questions environnementales son cheval de bataille car elles sont fondamentales pour préserver et améliorer le cadre de vie des Saint-Rémois.
La ville se veut exemplaire et a adopté de nouvelles pratiques dans plusieurs domaines et services pour réussir sa transition énergétique et réduire son empreinte écologique.

La municipalité a ainsi engagé plusieurs démarches au niveau des espaces verts, de la propreté urbaine, des déchets, de la voirie, de l'hydraulique, de l'énergie, de la gestion de la forêt et des espaces et de l'agriculture…
Chaque construction, acquisition, projet ou programme sont conçus, réfléchis pour protéger l'environnement sans compromettre les ressources des générations futures.
Pour exemple, la ville est passée au plan Zéro Phyto pour supprimer l'usage des pesticides chimiques. Elle a été lauréate du dispositif « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », qui a déjà permis, entre autres, d'équiper le Cosec de panneaux aérothermiques et photovoltaïques, d'installer des lampadaires à Leds moins énergivores dans plusieurs quartiers, d'acheter du matériel (aspirateurs urbains) et des véhicules électriques, en attendant l'installation d'une borne de recharge photovoltaïque à la Maison du Parc (en plus des 3 bornes qui seront installées par la CCVBA). Ces opérations sont financées à 80 % par l'État.
Enlèvements réguliers des graffitis, mise en place de points d'apport volontaire pour la collecte de cartons, réaménagement des espaces verts avec des plantations d'espèces locales ou dits « secs » pour réduire la consommation d'eau, sont autant de leviers qui contribuent à améliorer et à valoriser le cadre de vie des Saint-Rémois.

D'autres mesures en faveur de la forêt et des espaces naturels sont appliquées pour préserver la biodiversité de notre patrimoine naturel, comme à la Petite Crau avec la signature de conventions avec des éleveurs saint-rémois, pour redonner aux terrains leur vocation première de pâturage et maintenir un équilibre entre nature et agriculture. ■

Installation de panneaux aérothermiques au Cosec (dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

ET AUSSI…

- **Espaces verts :**
  - Développement du partenariat avec le lycée agricole Les Alpilles qui fournit les plantes annuelles pour les espaces verts
  - Création d'espaces végétalisés dans le cadre du réaménagement des rues du centre-ville
- **Propreté urbaine :**
  - Renforcement des équipes de propreté les week-ends de mi-juin à mi-septembre
  - Optimisation du nettoyage des rues (réorganisation des équipes, acquisition de matériel plus performant, planification)
  - Nettoyage des abords des bacs à ordures ménagères et vidage des corbeilles du centre ville tous les jours de juin à septembre
- **Hydraulique :**
  - Gestion du réseau hydraulique
  - Demande d'autorisation transmise pour réaliser 2 bassins de rétention (quartiers Thor blanc, Jardins)
  - Étude de faisabilité pour la création d'une ASA communale d'irrigation
- **Voirie :** Mise en place du fauchage raisonné
- **Déchets :**
  - Conteneurisation individuelle au clos Mozart
  - Finalisation de la réhabilitation de la décharge et mise en place du suivi trentenal
- **Énergie :**
  - Poursuite des réductions des consommations et des dépenses énergie / eau (isolation des bâtiments, notamment école Marie-Mauron, remplacement de la chaufferie du conservatoire de musique, installation de régulations automatiques…)
- **Gestion de la forêt et des espaces naturels :**
  - Mise en place des obligations légales de débroussaillement (OLD)
  - Réalisation d'un plan d'aménagement de la forêt communale 2015-2035
  - Réhabilitation des sentiers et des échelles du Mont-Gaussier (oct. 2017)
- **Agriculture :**
  - Promotion des producteurs et des produits du terroir (Terroir des Alpilles)
  - Participation au CHAMP

Finances

Un budget contraint mais maîtrisé

Avec la baisse des dotations globales de fonctionnement de l'État, les recettes des communes françaises sont soumises à un régime drastique. Pour Saint-Rémy, cela représente 1,6 million d'euros en 5 ans. La municipalité conduite par Hervé Chérubini s'est organisée et a pris des mesures pour maintenir un budget stable et ne pas faire subir la pression fiscale aux Saint-Rémois.
Pari réussi : les impôts locaux n'ont pas augmenté.

Au désengagement financier de l'État se sont ajoutés les mauvais chiffres de la démographie publiés par l'Insee : avec une population de moins de 10 000 habitants, la baisse des dotations a encore été accentuée de 80 000 euros en 2016.

Dans ce contexte difficile, la municipalité a pris ses responsabilités et a réduit ses dépenses, notamment au niveau du personnel communal, en fusionnant certains postes et en limitant les renouvellements de départs en retraite.
De plus, elle a recherché de nouvelles recettes et mis en place le stationnement payant, mesure courageuse qui présente également l'avantage de libérer de nombreuses places de parking en centre-ville.
Par ailleurs, chaque service municipal, dans son domaine, élabore un plan financier minutieux pour mener ses projets et sollicite systématiquement les partenaires concernés (Département, Région, État, Ademe…). La commune a ainsi obtenu des aides financières significatives qui lui ont permis de maintenir une forte capacité d'investissement à moindre coût, pour répondre aux besoins croissants des usagers.
La situation ne sera malheureusement plus tenable si l'État continue de déséquilibrer le budget des communes.
En parallèle, comme elle s'y était engagée, la municipalité poursuit année après année le désendettement de la commune. ■

Hervé Chérubini présente l'évolution des finances de la commune, le 19 septembre 2015, à l'occasion de la journée de mobilisation des maires de France "J'aime ma commune"

Élu référents :

Michel Bonet, adjoint au maire chargé de l'éducation et de la jeunesse
Françoise Jodar, adjointe au maire chargée des affaires sociales
Claudia Montagut, conseillère municipale déléguée à la Maison de la jeunesse

Jeunesse

La jeunesse, notre avenir

La jeunesse qui fréquente les écoles et la crèche représente l'avenir de notre ville. Pour la protéger et l'épanouir, la municipalité agit dans de nombreux domaines : avec une alimentation saine, équilibrée et préparée sur place, avec des activités ludiques, stimulantes et relaxantes, avec des équipements et des services adaptés à leurs besoins.

Suite à la réforme des rythmes scolaires engagée par l'État, la ville a mis en place à la rentrée 2014 les activités périscolaires (TAP), qui permettent aux enfants, deux fois par semaine et gratuitement, de faire des découvertes culturelles, sportives et citoyennes. 24 animateurs qualifiés interviennent chaque jour dans les écoles, dont une majorité d'employés de mairie.
La présence d'animateurs dans le cadre de cette réforme a également permis d'améliorer l'encadrement et les conditions de sécurité de la pause méridienne dans les écoles, en proposant aux enfants des activités libres entre 11h30 et 13h30, pour se défouler ou se reposer.

En matière d'alimentation, la ville continue d'augmenter l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux et de saison (actuellement 80 %), bio (actuellement 40 %) et de meilleure qualité. Les plats sont cuisinés sur place par les agents municipaux. Cette démarche s'accompagne d'une politique de formation des cuisiniers, des agents de service et des animateurs.

L'offre d'activités de la Maison de la jeunesse développée

La Maison de la jeunesse, lancée en décembre 2013, compte aujourd'hui 125 inscrits.
Les 11-14 ans se sont rapidement approprié la MDJ. Forte de ce succès, la ville s'investit à présent davantage auprès des 14-17 ans en les aidant à monter leurs projets.
Parallèlement aux stages sportifs ou artistiques proposés pendant les vacances, la MDJ propose désormais des séjours pour les 12-17 ans à des tarifs accessibles pendant les vacances scolaires (ex : activités sportives à la montagne en hiver et en été).
La Maison de la jeunesse élabore aussi un programme mensuel d'activités sur des thèmes différents (arts, solidarité, sports innovants…) et assure un accueil convivial après les cours. Enfin, cette année, le Point information jeunesse a été renforcé.
Passerelle entre l'animation, la formation et l'information, la Maison de la jeunesse est un pont entre l'adolescence et l'âge adulte. ■

Des repas de qualité pour les écoliers saint-rémois, préparés sur place dans chaque école

ET AUSSI…

- **Remplacement du mobilier des classes** à l'école de la République
- **Acquisition de vidéoprojecteurs** à l'école de l'Argelier
- **Installation d'une tonnelle bioclimatique** à l'école de l'Argelier
- **Acquisition de deux tableaux numériques interactifs** par école élémentaire

Élues référentes : **Isabelle Plaud,** conseillère municipale déléguée à la petite enfance
Florine Body-Bouquet, conseillère municipale, présidente du Relais assistants maternels

Petite enfance

Le bien-être des tout-petits : une priorité

Répondre à la forte demande des parents en matière de modes de garde de jeunes enfants était un des enjeux de ce mandat. La municipalité a mis tout en œuvre pour les accompagner dans cette étape de la vie, en leur facilitant les démarches et en multipliant les offres. Elle a ainsi augmenté la capacité d'accueil des moins de 3 ans sur la commune.

Installation d'une tonnelle rétractable à la crèche municipale Le Club du tout-petit

Comme annoncé dans le programme d'Hervé Chérubini et son équipe, la nouvelle crèche Dorémi, gérée par l'ADMR, a été inaugurée en 2014 grâce notamment à un soutien financier de 200 000 euros accordé par la ville. Cette nouvelle structure peut accueillir 20 enfants.
En décembre 2016, le Relais d'assistants maternels Alpilles-Montagnette (RAM) a déménagé à l'espace de la Libération ; il propose désormais dans sa nouvelle salle davantage d'ateliers éducatifs qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les tout-petits accompagnés de leur assistant maternel. Cette salle est également mise à disposition des associations qui œuvrent dans la petite enfance (ex : le LAEP Les Petites Mains).
La ville a également aménagé ses infrastructures pour améliorer le confort et garantir la sécurité des enfants, notamment à la crèche municipale le Club du tout-petit, où les jeux extérieurs ont été changés et un sol souple installé dans la cour. ■

Capacité d'accueil :

- Crèche Dorémi : 20 enfants
- Crèche municipale : 35 enfants
- RAM : 194 assistants maternels

ET AUSSI…

AU CLUB DU TOUT-PETIT :

- **Publication du petit journal de la crèche municipale**
- **Changement de lits bébés** (sur roulette facilitant l'évacuation en cas de danger)
- **Installation d'une tonnelle sur l'aire de jeux**
- **Remplacement des fontaines à mains**
- **Mise en place des couches sans augmentation du tarif**
- **Changement de barrières de sécurité**
- **Élaboration d'un programme alimentation pour favoriser les produits bio et locaux** (partenariat avec l'épicerie solidaire La courte échelle)
- **Mise en place des lectures intergénérationnelles** avec les résidents du mas de Sarret, suivies bientôt des ateliers cuisine
- **Amélioration du système informatique**

POUR LES 2 CRÈCHES :

- **Mise en place d'une commission d'attribution des places pour les 2 crèches**
- **Instauration des préinscriptions au CCAS**
- **Participation aux Lecteurs en herbe** organisé par la bibliothèque
- **Confection d'un tapis de lecture** par le club de l'Amitié mis à disposition pour les tout-petits à la bibliothèque

POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS :

- **Séances de spectacles** proposées par le service de l'action culturelle aux enfants de la crèche municipale, de la crèche Dorémi, des assistants maternels et du LAEP

Élus référents :

Françoise Jodar, adjointe au maire chargée des affaires sociales
Mireille Raybaud, chargée de la santé et du logement
Michel Giovannetti, adjoint au maire chargé des associations, des festivités et des sports
Nadia Abidi, conseillère municipale déléguée à l'emploi et à la formation
Carole Dourdin, conseillère municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire
Jean-Pierre Clapier, conseiller municipal délégué à la proximité
Denise Vidal, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées
Mireille Wilde, conseillère municipale déléguée au Club de l'amitié
Gabriel Colombet, conseiller municipal délégué au patrimoine et à la politique du handicap
Bernard Marin, conseiller municipal délégué à la sécurité
Anne-Marie Brossard-Gonfond, conseillère municipale déléguée au Conseil des anciens

Lien social

Une action au service du quotidien

L'action municipale est résolument tournée vers les Saint-Rémois, et fait preuve d'une grande solidarité auprès de ceux qui traversent des difficultés dans leur vie. L'un des engagements forts du programme a consisté à mettre en place une mutuelle municipale au 1er janvier 2016. La ville accorde également une grande place au handicap.

Précurseuse en matière de mutuelle municipale, la ville de Saint-Rémy, par le biais du Centre communal d'action sociale, a proposé aux Saint-Rémois une couverture médicale complémentaire compétitive et offrant de bonnes prestations de remboursement. Suite à cette expérience réussie qui bénéficie déjà à plus de 200 personnes, une réflexion est actuellement en cours afin de proposer des achats groupés en matière d'énergie (aides au chauffage).
Chaque jour, le CCAS œuvre auprès de nos anciens avec le service d'aide à domicile (104 000 heures dispensées depuis 2014), avec la Navette et le portage de repas à domicile (35 repas distribués en moyenne par jour, 7 j/7). Il est aussi aux côtés des Saint-Rémois en difficulté pour les aider à monter des dossiers administratifs pour l'ouverture de droits au RSA, CMU, retraites, MDPH et demandes de logement. Il gère enfin les jardins familiaux.

Un effort important sur l'accessibilité

La municipalité a lancé un programme sans précédent, d'un montant de 400 000 euros, destiné à rendre accessible aux personnes en situation de handicap l'ensemble des équipements communaux (hôtel de ville, écoles, crèche, équipements sportifs, bibliothèque, musée, salles municipales, cimetière…) d'ici 2019.
Pour sensibiliser le grand public au handicap, la ville participe depuis 3 ans à la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre et a soutenu en octobre 2016 le défilé Handifashion, en partenariat avec l'association Une si belle différence et l'entreprise Végétalement Provence. ■

Visite de terrain dans les quartiers de Saint-Rémy par Hervé Chérubini et les élus

PLUS DE PROXIMITÉ AVEC LES RENCONTRES DE QUARTIER

Depuis cet hiver, Hervé Chérubini effectue des visites de terrain mensuelles dans les quartiers de la commune, accompagné de Jean-Pierre Clapier, conseiller municipal délégué à la proximité, et des directeurs des services municipaux. Ces moments d'échange privilégiés permettent aux habitants d'émettre remarques et suggestions, et à la ville d'y répondre afin d'améliorer leur quotidien.

ET AUSSI…

- **Soutien à l'emploi :** Depuis 2007, organisation du Forum Opportunité emploi par le Relais emploi, service municipal : ce forum permet les rencontres entre les recruteurs, principalement dans l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture, et les demandeurs d'emploi.
  Plus largement, l'un des objectifs de la politique menée par la municipalité est de renforcer constamment l'attractivité et l'activité économique de la commune afin de soutenir la création d'emplois : en aménageant ses infrastructures, en rénovant son patrimoine, en protégeant son environnement, en favorisant le tourisme..
- **Soutien aux entreprises** avec les dispositifs Fisac (95 440 € d'aides en faveur du commerce) et Initiative Pays d'Arles
- **Organisation d'ateliers sur le thème du logement**, avec la CAF et la MDSP
- **Diversification des permanences au Pôle social**
- **L'aide au Club de l'amitié renforcée**

Sécurité

Une délinquance limitée à Saint-Rémy

Les chiffres de la délinquance à Saint-Rémy font envie à de nombreuses communes françaises. Néanmoins, la ville a pris plusieurs initiatives pour améliorer encore le travail des 10 agents et 4 ASVP qui composent la police municipale, ainsi que les relations avec la gendarmerie.

Communiqués chaque année par la brigade de gendarmerie de Saint-Rémy, les chiffres de la délinquance dans notre commune affichent d'excellents résultats, trois fois inférieurs à ceux du niveau national.
Entre 2014 et 2015, le nombre de faits constatés a en effet légèrement baissé (713 à 689 faits de délinquance générale). Le taux d'élucidation des affaires, qui était de 25,8 % en 2012, a beaucoup augmenté depuis et s'est maintenu à 56,9 % en 2015.
Les chiffres 2016 seront communiqués au printemps 2017.
L'équipe municipale fait en sorte de contribuer à ces bons résultats. Le dispositif de vidéoprotection, initié en 2011, a été renforcé en 2016 en passant de 18 à 23 caméras. Les nouvelles caméras ont été placées dans des lieux stratégiques, sur le parking Camille-Dourguin, sur le boulevard Mirabeau, au square Verdun et à la Massane (coût : 110 000 euros). Une autre sera placée prochainement sur le parking des Antiques.
Enfin, en ce début 2017, la ville effectue par ailleurs des travaux d'extension du poste de police municipale (85 m² en plus), pour améliorer les conditions d'accueil du public et l'efficacité du service (58 000 euros). ■

ET AUSSI…

- **Le plan Tranquillité vacances** reconduit chaque année
- **Mise en place des PV électroniques**
- **Acquisition de 13 nouvelles radios numériques pour les policiers municipaux** (12 000 euros)
- **Acquisition de 2 pistolets à impulsions électriques** (8 000 euros)
- **Renouvellement de gilets pare-balles** (6 000 euros) **et de casques de moto** (2 000 euros)
- **Hébergement annuel des renforts estivaux de gendarmerie** (7 100 euros en 2016)

Vie associative

Un soutien toujours important à la vie associative

Malgré l'importante diminution des dotations de l'État, qui impacte fortement son budget, la municipalité a réussi à maintenir un soutien exceptionnel à la vie associative, avec des subventions qui restent très élevées (905 000 euros), sans commune mesure avec ce qui se pratique dans des villes de même strate.

À ce soutien financier s'ajoute un important soutien logistique, avec l'appui technique des services municipaux (services techniques, régisseur…), le prêt gratuit des salles municipales comme l'Alpilium et de matériel.
Enfin, la ville investit pour moderniser ses équipements ; depuis 3 ans, la salle Jean-Macé, la salle de la Gare, les équipements sportifs, les arènes Chomel-Coinon, très fréquentés par les associations, ont ainsi fait l'objet de travaux pour plus d'efficacité et de confort (lire p. 2). ■

Remise annuelle des Trophées aux sportifs saint-rémois

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la ville, après avoir été soumis au vote du conseil municipal suivant :
www.mairie-saintremydeprovence.fr
rubrique La Mairie/Conseil municipal

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un mandat d'action et de transparence

Le mi-mandat est le moment idéal pour rendre compte aux citoyens du travail considérable réalisé par leur équipe municipale. Dans une période où de très nombreux Français nourrissent une défiance vis-à-vis des personnalités politiques, regrettant bien souvent que les programmes sur lesquels elles ont été élues ne sont pas respectés, le bilan que vous tenez aujourd'hui entre les mains fait la démonstration inverse : à Saint-Rémy, les engagements pris en début de mandat ont déjà été pour une grande partie respectés.

Pourtant, en 2014, lorsque nous travaillions à l'élaboration de notre programme, la situation financière de Saint-Rémy était tout autre et l'État n'avait pas encore poussé aussi loin sa politique de désengagement vis-à-vis des collectivités locales. Nous avons cependant tenu notre cap sans pour autant augmenter le taux des impôts et tout en poursuivant le désendettement de la ville.

Agir, c'est se placer dans la position d'être critiqué ; c'est le jeu démocratique. À Saint-Rémy il est tout de même regrettable que circulent régulièrement de fausses informations, souvent véhiculées sur internet par des personnes qui ont fait le choix condamnable de l'anonymat. Des informations parfois relayées par les élus d'opposition, et qui vont à l'encontre des intérêts d'une grande majorité de Saint-Rémois.
Ainsi, à Saint-Rémy, depuis des décennies, il est impossible d'aborder la question du logement sans susciter les pires fantasmes. Lors de l'élaboration du projet d'Ussol, des hordes devaient déferler sur Saint-Rémy depuis les cités marseillaises. Avec le projet des Cèdres, c'est aujourd'hui le parking de la Libération qui serait condamné. Tout cela est bien sûr faux mais le résultat est là : les projets de logement ont été freinés et les Saint-Rémois les plus modestes continuent de quitter leur village, victimes de ces campagnes de désinformation.

À l'opposé de cela, nous avons voulu faire preuve de la plus grande transparence. Hervé Chérubini a été l'un des premiers élus de France à rendre publics ses revenus et son patrimoine personnel. Sur les dossiers dits « sensibles » comme celui des Cèdres, nous avons constitué une commission spéciale composée entre autres d'élus d'opposition, anciens et actuels.

Action et transparence, voilà qui définit bien ce mandat dans un contexte national où la transparence de la vie publique devrait être partout de rigueur.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE - TOUS POUR SAINT-RÉMY

L'expression du groupe Tous pour Saint-Rémy n'est pas parvenue à la rédaction. Cet espace lui est néanmoins réservé.

Élu référent :

Gabriel Colombet, conseiller municipal délégué au patrimoine

Patrimoine

Transmettre un patrimoine préservé

Depuis 2005, chaque municipalité conduite par Hervé Chérubini a conduit d'importants chantiers de restauration pour protéger et sauvegarder le patrimoine historique de Saint-Rémy-de-Provence, comme les Antiques ou la fontaine Nostradamus. Témoin de notre passé, le patrimoine a façonné notre identité pendant plus de 2 000 ans d'histoire ; il contribue par ailleurs aujourd'hui à l'attractivité de la commune et à son développement économique. La municipalité veille tout particulièrement à le transmettre aux générations futures.

Restauration de 4 tableaux du chemin de croix de la collégiale Saint-Martin

Depuis 2014, la ville a accentué ses efforts en améliorant le suivi des dossiers, notamment avec les partenaires comme la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), pour solliciter les aides financières mais aussi pour coordonner les interventions avec les différents corps de métier.
Cela fait plusieurs années que la collégiale Saint-Martin bénéficie du plus grand soin avec des travaux de rénovation extérieurs. C'est désormais l'intérieur de l'édifice qui fait l'objet de multiples attentions, avec le traitement des bois du mobilier (chaire, bancs) ou encore le remplacement de l'éclairage existant par des ampoules à Leds. La restauration de 4 tableaux du chemin de croix et la rénovation du maître autel ont été entreprises depuis fin 2016, avec le soutien de l'Association pour la restauration de la collégiale et de la paroisse.
Initialement prévus en 2015, retardés en raison d'aléas administratifs indépendants de la volonté de la ville, les importants travaux destinés à résoudre les problèmes d'étanchéité de la collégiale, assortis d'un entretien des vitraux, pour un montant d'environ **300 000 euros**, sont programmés prochainement. ■

ET AUSSI…

- **Acquisition du livre d'or de Saint-Paul** avec le soutien financier de la Société d'histoire et d'archéologie
- **Rénovation de la fontaine aux dauphins,** place Jules-pellissier, et de la fontaine du Boulevard Gambetta
- **Entretien annuel des Antiques** (enlèvement manuel des déjections d'oiseaux et des végétaux)
- **Restauration de la Croix des vertus et du calvaire de l'av. Albert-Schweitzer**
- **Rénovation du monument aux morts et du mémorial de Dien Bien Phu**
- **Installation de la stèle créée par la Fnaca en hommage aux tués d'Afrique du Nord**

Élus référents :

Patricia Laubry, adjointe au maire déléguée à la culture
Florine Body-Bouquet, conseillère municipale déléguée à la culture provençale et aux traditions

Culture

Saint-Rémy, ville de culture

Saint-Rémy est une ville où se rencontrent plusieurs cultures. Culture provençale, culture taurine et culture artistique (danse, musique, théâtre, peinture…), cet équilibre réussi fait la force et la notoriété de la ville bien au-delà des Alpilles. Pour le maintenir, la municipalité actionne plusieurs leviers.

La culture provençale fait évidemment partie de l'ADN de Saint-Rémy. Le musée des Alpilles lui consacre une grande place, la ville soutient activement les associations qui défendent les traditions provençales, et en 2014 une délégation d'élu et un service culture provençale ont été créés.
En 2014, l'Alpilium, équipement moderne multiculturel, a accueilli le 69e congrès de la Fédération française de courses camarguaises ; en 2015, Saint-Rémy a co-organisé l'un des plus importants défilés de soutien aux traditions.
En parallèle, la ville s'est employée à renforcer l'offre culturelle au sein de ses équipements (musée, bibliothèque) mais aussi en privilégiant les partenariats avec les associations saint-rémoises.
Le musée des Alpilles poursuit son action auprès des enfants, avec les ateliers d'arts graphiques « Les vacances au musée », toujours complets. Des expositions de grande qualité y sont organisées, comme celle consacrée à *Jean Baltus, peintre des Alpilles*. À partir du 29 avril, vous pourrez y découvrir l'exposition PATREM en partenariat avec le Mucem.
À la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille, un projet scientifique culturel, éducatif et social a été mis en place, avec le développement du numérique qui comprend notamment l'installation du wifi et la mise à disposition de tablettes pour les usagers.
Sous l'impulsion de l'équipe municipale, le service de l'action culturelle, notamment en charge de la programmation culturelle de la ville qui se déroule à l'Alpilium, s'attache à proposer une offre de spectacles vivants toujours plus diversifiée en direction de tous les publics. Après avoir reçu des grands noms tels que Brigitte Fossey, Olivia Ruiz, Cats On Trees, Pierre Richard, Vincent Dedienne, l'Alpilium accueillera Philippe Torreton le 20 mai – pensez à réserver votre place ! ■

Concert de Cats On Trees à l'Alpilium, dans le cadre de la saison culturelle municipale

En créant en 2016 la carte Ambassadeur du patrimoine, la municipalité a voulu donner aux Saint-Rémois la possibilité de (re) découvrir gratuitement les grands sites de la ville : Glanum, hôtel de Sade, musée Estrine, musée des Alpilles et cloître Saint-Paul. Si vous ne l'avez pas encore, adressez-vous au musée des Alpilles muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile !

ET AUSSI…

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE…

- **Développement du secteur jeunesse et adolescents, achat de mobilier**
- **Partenariat** avec les écoles, collèges, associations, musée Estrine et interservices (crèche, musée, action culturelle)
- **Renforcement des liens intergénérationnels** (lecture aux jeunes enfants par les résidents du mas de Sarret, confection d'un tapis à histoire par les couturières du Club de l'amitié)

DU CÔTÉ DU MUSÉE DES ALPILLES…

- **Création d'un billet jumelé musée des Alpilles / hôtel de Sade ;**
- **Mise en place du billet unique pour la carte Pass** (offre touristique qui donne accès à plusieurs sites culturels)
- **Partenariat en cours** avec la Fondation Van Gogh à Arles
- **Ateliers d'arts graphiques pour les adultes**

DU CÔTÉ DE L'ACTION CULTURELLE…

- **Soutien et accompagnement aux associations culturelles**
- **Partenariat** avec les associations en fonction des projets (Ciné-Palace, Jazz à Saint-Rémy, La Bourrasque, Musicades et Olivades, Chœur Aurélia, Respelido Prouvençalo…)
- **Mise en place de tarifs réduits pour les personnes aux revenus modestes**
- **Aide et accompagnement à la création artistique** (résidences)
- **Inauguration du musée Estrine rénové et agrandi**

Installation de lampadaires à Leds, plus économes en énergie (dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

Extension du réseau de vidéoprotection

Rénovation de l'avenue Charles-Mauron

Sécurisation du périmètre de captage de la station des Paluds

Inauguration du Rond-point des jumelages, à l'occasion des 25 ans du jumelage avec Pfarrkirchen

Acquisition de deux tableaux numériques interactifs par école élémentaire

Accueil des 11-17 ans à la Maison de la jeunesse

Entretien annuel des Antiques

Réfection de la couverture de l'hôtel de ville

Acquisition de nouveaux équipements pour les stades municipaux

Entretien et nettoyage réguliers des ruelles du centre ancien rénovées

Le forum « Opportunité emploi » rendez-vous annuel de l'emploi depuis 2007

Déménagement des réserves du musée des Alpilles

Rénovation de la fontaine place Jules-Pellissier

Acquisition de véhicules utilitaires électriques (dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

Restauration du calvaire de l'av. Albert-Schweitzer

Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les équipements communaux

Aménagement du parking Camille-Dourguin

Création d'un tapis à histoire par le Club de l'amitié pour la bibliothèque municipale

Activités sportives pendant le temps périscolaire

Un important soutien financier, technique et logistique aux associations

Inauguration du Relais assistants maternels

Inauguration du square Gaston-Viens, sur la place Jean-de-Renaud rénovée

Défilé de soutien aux traditions provençales, le 19 avril 2015

Saint-Rémy DE PROVENCE

Le Journal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini
Rédaction : Sébastien Hostaléry, Lydie Blanc, Lionel Martin.
Iconographie : S. Hostaléry, L. Blanc, L. Martin, Estelle Lombard.

Conception : *sur le* pont *!* communication
Impression : Imprimerie Lacroix
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10 / Fax : 04 90 92 28 63
www.mairie-saintremydeprovence.fr

VILLE DE Saint-Rémy DE PROVENCE